



## DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 01/02/2022

Référence
2022_02_04

Objet de la délibération
Budget primitif 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	28	39

Date de la convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 1 Février à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'antenne du FAOU - CC Presqu'île de Crozon-Aulne-Maritime sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

**Présent.e.s :**

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, GODEBERT Viviane, GUILLORÉ Alexandra, MALGORN Bernadette, NICOLAS Gaëlle, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, DU BUIT Yves, GIBERGUES Bernard, GOSSELIN Jacques, GOURTAY Michel, GOURVEZ Jean-Yves, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LE BRIS Jacky, LE LORC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, QUILLÉVÉRE Bernard, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

**Excusé.e.s ayant donné procuration :**

Mmes : ABIVEN Bernadette à Mme QUIGUER Tifenn, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. GOURTAY Michel, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick à M. TREGUER Jean-François, LAMOUR Marguerite à Mme GODEBERT Viviane, MORVAN Anne-Sophie à M. ROUDAUT Stéphane, MM : GOALEC Bernard à Mme SOUDON Chantal, GOULAOUIC Pascal à Mme BALCON Claudie, GUÉVEL Yann à M. CUILLANDRE François, MOUNIER Gilles à M. TALARMIN André, NÉDÉLEC Yohann à M. CAP Dominique, POUPON Julien à Mme GUILLORÉ Alexandra

**Excusé.e.s :**

Mme TOURNIER Emmanuelle, MM : BÈLE Christophe, GOURVIL Arnel, GOUÉROU Jacques, PICHON Ronan, PRIGENT Pascal

**Assistaient en outre à la réunion :**

Mmes KERMAGORET Lucie, LARPENT Maryse, LE BARS Mickaèle, RIOS Laura  
MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, JOURDEN Guy, SHIEH Tayeb-Alexandre

**A été nommé(e) secrétaire :** KERNÉIS Mickaël

**Objet de la délibération :** Budget primitif 2022

Il est proposé aux membres du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest d'adopter par nature et par chapitre le budget primitif 2022 tel que résumé ci-dessous :

**Section de fonctionnement - dépenses :**

Code	Chapitre	Vote
011	Charges à caractère général	657 609,84 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	654 000,00 €
014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	216 675,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
042	Dotations aux amortissements	28 917,40 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>1 556 702,24 €</b>

**Section de fonctionnement - recettes :**

Code	Chapitre	Vote
013	Atténuation des charges	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	14 000,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 359 285,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
R002	Résultat reporté	183 407,24 €
	<b>Total des recettes</b>	<b>1 556 702,24 €</b>

**Section d'investissement - dépenses :**

Code	Chapitre	Vote
10	Dotations, fonds divers et réserve	0,00 €
13	Subvention d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation	0,00 €
20	Immobilisation incorporelles (sauf 204)	42 891,97 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	36 611,90 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisation en cours	0,00 €
26	Participation et créances rattachées à des participations	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>79 503,87 €</b>

**Section d'investissement - recettes :**

Code	Chapitre	Vote
13	Subventions d'investissements	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
26	Participation et créances rattachées à des participations	0,00 €
040	Amortissements	28 917,40 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
R001	Solde d'exécution positif reporté	50 586,47 €
	<b>Total des recettes</b>	<b>79 503,87 €</b>

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest adopte par nature et par chapitre le budget primitif 2022 tel que résumé ci-dessus.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre

